



**DATE :** DIMANCHE 18 février 2018

**LIEU :** Gymnase des Mûriers, rue René Dunan – CANNES LA BOCCA.

Sortie autoroute n° 41 (Cannes La Bocca) suivre la direction Cannes la Bocca, au carrefour avec un avion tourner à gauche, avenue Francis Tonner, aller jusqu'au rond-point juste après Casino et Intermarché, là, prendre à gauche, puis à gauche, vous êtes dans la rue René Dunan. Le gymnase est à environ 200 m. à droite. Vous pouvez aussi traverser le parking du supermarché Casino (sur votre gauche avant le rond-point) vous tomberez pratiquement en face du gymnase.

Numéro de téléphone du Gymnase : 04 93 47 70 27

#### **HORAIRES**

	<b>Dernier appel</b>	<b>Début de la compétition</b>
<b>M13 Fleuret, épée, sabre – M17 fleuret – M17 sabre</b>	8H45	9H00
<b>M15/M17 épée filles et M15/M17 épée garçons</b>	10H45	11H00
<b>M15 fleuret et sabre</b>	11H15	11H30
<b>M11 fleuret et sabre</b>	13H45	14H00

**FORMULE**

Selon le règlement du Comité Départemental de la saison 2017-2018.  
Un tour de poule puis tableau d'élimination direct.  
Le Directoire technique sera constitué sur place.

**LICENCES :**

Les tireurs doivent présenter leur licence FFE 2017/2018 et en cas de contestation doivent être en mesure de justifier de leur identité auprès du directoire technique.

**RECOMPENSES**

Catégories M11 et M13 : tous les tireurs seront récompensés  
Catégories M15 et M17 : les 8 premiers seront récompensés

**DROITS D'ENGAGEMENTS** 7 € par tireur

**ENGAGEMENTS**

Les engagements des tireurs et arbitres devront être effectués avant le mercredi 14 février minuit, délai de rigueur.

Les tireurs devront être engagés par les clubs sur le site de la FFE :  
<http://extranet.escrime-ffe.fr/>

**ORDRE ET DISCIPLINE**

Conformes aux dispositions prises par la FFE et au règlement départemental 2017-2018. Les clubs doivent faire parvenir au Cercle d'Escrime de Cannes la liste des Maîtres d'armes et coachs habilités à porter les brassards obligatoires pour accéder aux pistes (rappel : 1 coach jusqu'à 5 tireurs, 2 jusqu'à 10 puis 1 par tranche de 10 tireurs supplémentaires).

**ARBITRAGE**

Chaque club devra fournir un arbitre à partir de 4 tireurs engagés.

**MATERIEL**

Conforme aux normes FFE en vigueur

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS** vous pouvez joindre Mme SAVIN au 06 22 33 87 74 ou  
marianne.savin@neuf.fr

**BUFFET SUR PLACE toute la journée (hot-dog, sandwiches, boissons)**